

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 132 (2006)  
**Heft:** 10: Quartiers en gestation

**Artikel:** Quartier du Pommier, la métamorphose d'une campagne  
**Autor:** Della Casa, Francesco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99470>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quartier du Pommier, la **m é t a m o r p h o s e** d'une campagne

ARCHITECTURE

**L'ancienne campagne Gardiol, au Grand Saconnex à Genève, connaît une urbanisation importante depuis quelques années. Cette ancienne propriété de maître a fait l'objet d'un déclassement en 1991, avant d'être acquise en 1999 par l'Etat de Genève. Fait remarquable, le développement du nouveau quartier s'est appuyé sur la décision de prolonger une ligne de transports publics, dont la boucle terminale offre une desserte idéale.**

L'ancienne maison de maître, construite en 1908 sur les plans de l'architecte Marc Camoletti, reste l'un des éléments de référence du nouveau quartier. Acquis par l'Union interparlementaire, qui y a établi son siège, elle a

été entièrement restaurée et augmentée d'un pavillon en prolongement de son socle par les architectes Ueli Brauen & Doris Waelchli<sup>1</sup>. L'arborisation maintenue – un mail de marronniers, parallèle à la ligne de crête, un cordon boisé et quelques individus remarquables en ordre dispersé – procure un espace public de grande qualité, qui compense la relative banalité des aménagements extérieurs dans le reste du quartier (fig. 1, 4 et 9).

Un autre pôle majeur, au nord, est constitué par les équipements publics communaux réalisés par l'architecte Lorenzo Lotti, comprenant un groupe scolaire, une salle de sports et de spectacles<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> IAS N° 15/2001

<sup>2</sup> TRACÉS N° 17/2005



1



Fig. 1 : Vue de l'immeuble C1, depuis le mail de marronniers  
(Photo FDC)

Fig. 2 : Plan de situation du quartier

Fig. 3 : Vue de l'ensemble des quatre bâtiments C1 et C2 depuis la rue  
(Photo Thomas Jantscher)

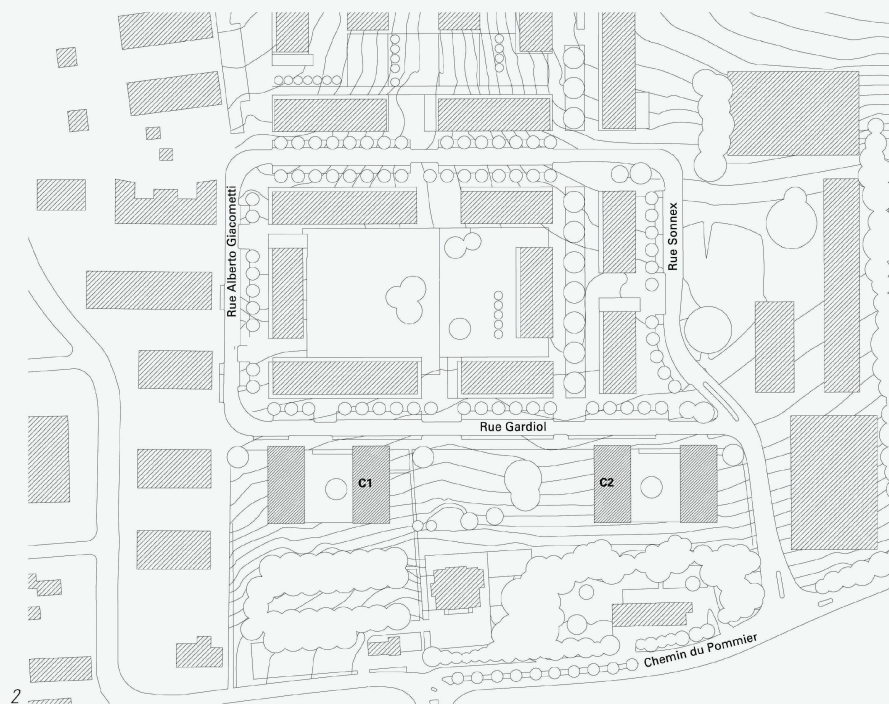


Fig. 4 : Plan partiel de situation

Fig. 5 : Plan de l'étage, bâtiments C1 et C2

Fig. 6 : Plan du rez-de-chaussée, bâtiments C1 et C2

Fig. 7 : Coupe, bâtiments C1 et C2



4

## Rigidité du plan de quartier

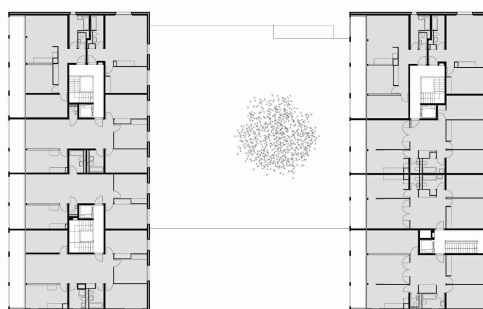
Les constructions résultent d'une série de concours d'architecture lancés par la Caisse de Prévoyance du Personnel Enseignant de l'Instruction Publique et des Fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA)<sup>3</sup>. Un plan de quartier relativement rigide, fixant la disposition et les dimensions des volumes bâtis, outre qu'il a partiellement arasé la pente en léger dévers de l'ancienne campagne, a eu pour effet de rendre pratiquement implicites les typologies des logements. La procédure impliquant une répartition des mandats de réalisation par groupes d'immeubles, il en résulte une variation aléatoire de l'expression architecturale entre des volumes relativement parents. Ce phénomène est particulièrement marqué pour le secteur cerné par la boucle de transports publics, un îlot ouvert flanqué de deux petites barres sur l'un de ses côtés (fig. 2).

La partie la plus convaincante du plan de quartier est celle située en contrebas de la maison Gardiol : deux paires d'immeubles placées de part et d'autre de celle-ci, perpendiculairement à la pente, créent une composition d'ensemble évoquant la tradition d'un urbanisme classique (fig. 4).

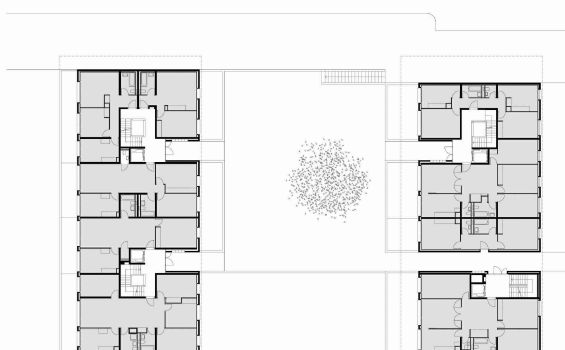
## Jeu de variations

Les quatre immeubles en question (fig. 3), réalisés par les architectes Patrick Aeby et Jan Perneger, en collaboration avec ACAU architectes, regroupent 118 appartements à loyer modéré, sous régime HLM. Malgré la faible marge de manœuvre typologique qu'autorisait la largeur de l'immeuble fixée par le plan de quartier, les architectes sont parvenus à développer des logements de qualité, articulés autour d'une vaste pièce centrale distributive. Au dernier étage, cette pièce bénéficie d'un éclairage zénithal grâce à un débord en toiture (fig. 6 et 7).

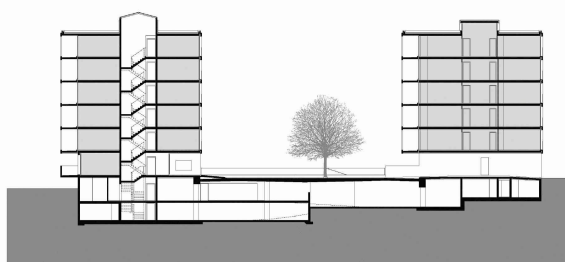
<sup>3</sup> TRACÉS N° 22/2001



5



6



7



Fig. 8 : Détail de la façade  
(Photo Thomas Jantscher)

Fig. 9 : Le parc, au-dessous de la Maison Gardiol  
(Photo FDC)

(Sauf mention, documents graphiques fournis par les architectes)



8

Le rapport à la rue est déterminé par un socle semi-enterré, comprenant les parkings couverts et le rez-de-chaussée en retrait de l'alignement des façades (fig. 3). Ceux-ci portent cinq niveaux marqués horizontalement par la succession de dalles d'étage apparentes, séparées par des éléments de façade porteurs en préfabriqué. Le décalage vertical de ceux-ci crée un rythme alterné, dont l'effet est accentué par de subtiles variations chromatiques, générées par l'adjonction dans la masse d'oxydes de fer. De nombreux essais préalables, conduits avec un soin particulier par l'entreprise *Prelco*, ont permis d'obtenir un aspect individualisé pour chaque élément, tout en évitant que de trop grandes variations n'altèrent l'unité d'ensemble de la façade (fig. 8).

Ce grand investissement porté sur l'enveloppe contraste avec la pratique usuelle, souvent un peu chiche dès lors qu'il s'agit de logement social. Il permet d'atténuer la différenciation symbolique qui aurait pu s'établir avec la maison de maître, tout en permettant, peut-être, d'accroître l'estime des locataires envers leur habitat.

Francesco Della Casa



9